

Procès-verbal  
du COMITÉ EXÉCUTIF de  
la Commission scolaire des Sommets

PROVINCE DE QUÉBEC  
LA COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Le 16 avril 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Sommets tenue le 16 avril 2019 à 19 heures, à l'école secondaire de l'Escale à Asbestos.

**PRÉSENCES**

M. Jean-Philippe Bachand, président  
Mme Annic Gingras  
M. Daniel Lavoie  
M. Jean-Claude Gosselin  
Mme Charlotte Paré, commissaire parent au secondaire

Et Édith Pelletier, directrice générale

Aussi présents :

Lyne Beauchamp, directrice du Service du secrétariat général et des communications  
Daniel Blais, directeur du Service des ressources financières et matérielles  
Serge Dion, directeur général adjoint et directeur du Service des ressources éducatives  
Chantal Larouche, directrice du Service des ressources humaines  
Josée Roy, directrice des services éducatifs complémentaires et de l'adaptation scolaire  
Alain Thibault, directeur adjoint du Service des ressources matérielles  
Jocelyn Thibodeau, directeur du Service de l'informatique et du transport scolaire

**ABSENCE**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19 H 4**

Le président du comité, Jean-Philippe Bachand, constate le quorum et ouvre la séance.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CE-2019-07 Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbal  
du COMITÉ EXÉCUTIF de  
la Commission scolaire des Sommets

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
19 FÉVRIER 2019**

CE-2019-08 Il est proposé par Daniel Lavoie, commissaire, et résolu :  
  
QUE le procès-verbal du 19 février 2019 soit adopté tel que présenté.  
  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**ENGAGEMENT DE PERSONNEL**

CE-2019-09 Il est proposé par Charlotte Paré, commissaire, et résolu :  
  
De procéder à l'engagement du personnel suivant :

**Personnel professionnel :**

29 avril 2019

- Monsieur Patrick Touzin, au poste de conseiller pédagogique au secondaire, au Service des ressources éducatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**DEMANDES DE DÉPART PROGRESSIF**

CE-2019-10 Il est proposé par Annic Gingras, commissaire, et résolu :

D'accepter le programme de départ progressif aux personnes suivantes selon les modalités indiquées :

- Monsieur Sylvain Bélanger, enseignant à l'école secondaire de l'Escale, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2024, à raison de 80 % du temps travaillé ;
- Monsieur Serge Martineau, enseignant au Centre d'excellence en formation industrielle, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2024, à raison de 80 % du temps travaillé ;
- Madame Manon Dupras, enseignante à l'école primaire St-Barthélemy, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2024, à raison de 60 % du temps travaillé ;
- Madame Michelle Grenier, enseignante à l'école secondaire du Tournesol, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2024, à raison de 75 % du temps travaillé ;
- Monsieur Nicolas Proulx, enseignant à l'école primaire Notre-Dame-de-Bonsecours, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2024, à raison de 80 % du temps travaillé ;
- Madame Chantal Ferland, enseignante à l'école primaire Christ-Roi, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2024, à raison de 60 % du temps travaillé ;

Procès-verbal  
du COMITÉ EXÉCUTIF de  
la Commission scolaire des Sommets

- Madame Sylvie Desautels, enseignante à l'école primaire St-Patrice, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2024, à raison de 80 % du temps travaillé ;
- Monsieur Stéphane Michel, enseignant au Centre de formation professionnelle de l'Asbesterie, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2024, à raison de 40 % du temps travaillé ;
- Madame Elyse Dion, conseillère pédagogique au Service des ressources éducatives, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2024, à raison de 80 % du temps travaillé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**DEMANDES DE CONGÉ SANS TRAITEMENT À TEMPS PLEIN**

CE-2019-11

Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

D'accorder un congé sans traitement à temps plein (100 %) pour l'année scolaire 2019-2020 :

- Madame Sylvie Duquette, enseignante à l'école secondaire de l'Escale ;
- Monsieur Frédéric Mailloux, enseignant à l'école primaire St-Philippe ;
- Madame Manon Jacques, enseignante à l'école primaire Notre-Dame-de-Bonsecours ;
- Monsieur Alain Roy Desrosiers, enseignant à l'école primaire de l'Arc-en-Ciel ;
- Madame Élisabeth Vachon, enseignante à l'école secondaire de la Ruche ;
- Madame Sandra Martel, psychologue à l'école secondaire de la Ruche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**LEVÉE DE LA SÉANCE À 19 H 7**

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour ont été traités;

CE-2019-12

Il est proposé par Charlotte Paré, commissaire, et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

---

Le président

---

La secrétaire générale